

Rapport de minorité sur le préavis N° 37/2016-2021 concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 550'000.00 TTC destinée à financer les travaux de réaménagement du cimetière de Founex.

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Ce rapport reprend la quasi totalité du rapport majoritaire présenté par la commission ad hoc à l'exception du préambule, des remarques et des conclusions.

Préambule

Tout d'abord je tiens à vous préciser que lors de la législature 2011-2016 une commission ad hoc avait été constituée pour le réaménagement du cimetière. Elle avait assisté à la pré-présentation du projet fin 2014. Les membres de cette commission avaient émis certaines remarques suite à cette pré-présentation.

Je n'ai pas assisté à la nouvelle pré-présentation des futurs travaux en date du 5 février 2018, mais uniquement à la présentation du préavis le 5 mars par la Municipalité.

Aménagements et travaux prévus

Le cimetière n'a pas subi d'importants travaux de réfection depuis de nombreuses années. En 2012 la Municipalité s'est penchée sur un projet de réaménagement. Une première étude a dès lors été effectuée dans le cadre d'un concours de projets sur invitation d'entreprises spécialisées en travaux d'aménagements extérieurs et paysagers.

Entre 2015 et 2016, il a été décidé d'optimiser le projet tant sur la qualité que sur les coûts avec l'entreprise lauréate, l'entreprise Jacquet SA.

Cette demande de crédit concerne l'entier des coûts d'études et des travaux.

Rénovation ponctuelle des murs (intérieurs et extérieurs)
Nettoyage et réfection des columbariums existants
Intégration de 2 nouveaux columbariums de 33 cases chacun
Nivelage des surfaces en gravier
Sablage et thermolaquage des deux portails
Réfection du jardin du souvenir
Dissociation des cheminements, matérialisés par des pavés et des surfaces de recueillement en gravier
Agrandissement du cabanon d'entretien pour accueillir les containers et la zone de stockage
Répartition de trois points d'eau équipés de fontaines et de collecte de déchets, le long du cheminement principal
Mise en place d'une signalétique moderne
Pose de nouveaux bancs
Redisposition des stèles les plus anciennes le long des murs pour libérer de la place
Organisation des surfaces restantes pour anticiper les besoins futurs
Création de nouveaux espaces intimistes en les associant à de petits jardins semi-ouverts
Abattage d'arbres et arbustes vieillissants au profit d'une nouvelle identité végétale

Replantation de plusieurs strates de végétations, arbres, arbustes, vivaces et grimpantes.

Le cimetière restera partiellement accessible durant les travaux, sauf lors des travaux d'aménagements importants des cheminements.

Marchés publics

Selon les exigences de la législation sur les marchés publics et par le fait que le marché de gros-oeuvre et de génie civil était estimé inférieur à CHF 500'000.00 HT, il a été organisé en 2012 un concours de projets sur invitation de 4 entreprises à même de réaliser les études de projet et le chantier, sous la forme d'un contrat d'entreprise totale.

Le montant du contrat a pu ensuite être négocié de gré à gré avec le lauréat du concours, l'entreprise Jacquet SA.

Assistance à Maître d'ouvrage

Compte tenu de l'importance des travaux prévus, la Municipalité a décidé de mandater le bureau Vallat Partenaires SA, lequel sera en charge de la surveillance des coûts et du contrôle des travaux.

Remarques

Bien que les cimetières de la région soient recouverts de gravier, tout comme c'est le cas actuellement à Founex, La Municipalité a retenu le choix de la pose de pavés. Même si nous disposons de ceux-ci, le coût pour enlever l'actuel revêtement puis la pose desdits pavés est devisé à CHF 93'954.-- TTC.*

De plus le fait de remplacer les gravillons par des pavés ne changera en rien l'esthétique du cimetière, il sera toujours aussi minéral avec une cruel manque de surface verte et il faudra balayer les gravillons des surfaces de recueillement qui inévitablement arriveront sur les pavés. En cas de pluie ou de gel les pavés seront très glissants, ils le seront également si de la mousse les recouvre comme le laisse entendre les remarques du rapport majoritaire.

Pour rappel, la pose de pavés avait déjà été contestée par des membre de la commission ad hoc de la précédente législature.

Devis Jacquet, poste revêtement (3)	88'736.--
Divers frais hors pavés	-11'535.--
Solde	77'201.--
Divers et imprévus (env. 13%)	10'036.--
TVA 7.7 %	6'717.--
Total TTC	93'954.--

* détail du calcul selon devis de Jacquet SA

*Un autre point également relevé par la commission dans ses remarques est l'éclairage. De fait, les cimetières ne sont pas pourvu d'éclairage. Certainement parce qu'il n'y en a pas le besoin. Notre cimetière n'est pas raccordé au réseau électrique. L'éclairage implique une fouille depuis la grande salle jusqu'au cabanon pour la pose d'un tableau électrique puis du cabanon jusqu'aux 6 lumières prévues côté jura du cheminement. Ce poste est évalué à CHF 34'260.-- TTC**

Néanmoins, si nous souhaitons absolument avoir un éclairage du cimetière, il existe, comme l'a relevé la commission dans son rapport, d'autres moyens moins compliqués et coûteux à mettre en place.

Devis Jacquet, poste réseau (2)	34'773.--
Alimentation en eau potable	-6'623.--
Solde	28'150.--
Divers et imprévus (env. 13%)	3'659.--
TVA 7.7 %	2'450.--
Total TTC	34'260.--

* détail du calcul selon devis de Jacquet SA

Dès lors, le coût des études et travaux pourrait se composer comme suit :

Total TTC des coûts selon préavis	554'655.--
Moins-value pour revêtement	-93'954.--
Moins-value pour éclairage	-34'260.--
Total TTC	426'441.--
Total TTC arrondi à	430'000.--

Je demande de ne pas modifier le revêtement et de ne pas raccorder le cimetière au réseau électrique, et propose, par amendement, que la demande de crédit soit de CHF 430'000.-- TTC et non de CHF 550'000.-- TTC.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, je vous recommande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de réaménagement du cimetière

d'allouer à la Municipalité un montant de CHF 430'000.-- TTC à cet effet

d'autoriser la Municipalité à financer ce montant par la trésorerie courante ou de recourir à l'emprunt si nécessaire

d'autoriser la Municipalité à amortir ce montant sur une durée de 20 ans.

Ainsi fait à Founex le 11 avril 2018

Membre de la Commission Ad hoc :

Alexandre Galletet

Absent : Lucien Ferrari